

Nombre de Membres

Afférents au Conseil : 13

Présents : 13

Ayant pris part à la décision : 13

Séance du 4 NOVEMBRE 2024

N° D2024_050

L'an deux mil vingt-quatre et le quatre novembre à 20 heures 15 minutes, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Bernard REY, Maire.

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, Mme Emmanuelle CARGNELLI, M. Marc SOLFOROSI, Adjoint au Maire.

MMES Claire ANDRIEUX, Sylvie CHASSAGNE, Brigitte FROMONT, Caroline PFLIEGER-LEGOUGE, Frédérique POINTON-SCHOENAUER, MM Jean-Pierre KLEIN, Jean-Claude LAMBERT, Florent PATIN, Jean-Pierre PILLON, Frédéric VIENOT, Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s) : /

Secrétaire de séance : M. Frédéric VIENOT

Date de la convocation : 28 OCTOBRE 2024

Date de l'affichage : 28 OCTOBRE 2024

OBJET : MODIFICATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Vu les articles L 1414-2 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'à la suite de la démission de M. C. COTTAREL de son mandat d'adjoint au maire et de conseiller municipal, il convient de modifier la commission d'appel d'offres constituée en 2020.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal.

Le conseil procède à l'élection, à main levée, des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres :

Sont candidats :

- M. Jean-Claude LAMBERT membre titulaire, Mme Emmanuelle CARGNELLI suppléante,
- Mme Brigitte FROMONT membre titulaire, Mme Claire ANDRIEUX suppléante,
- M. J-P PILLON membre titulaire, Mme Caroline PFLIEGER-LEGOUGE suppléante.

Sont élus, à l'unanimité, les membres du conseil municipal, dont les noms suivent :

- M. Jean-Claude LAMBERT membre titulaire, Mme Emmanuelle CARGNELLI suppléante,
- Mme Brigitte FROMONT membre titulaire, Mme Claire ANDRIEUX suppléante,
- M. J-P PILLON membre titulaire, Mme Caroline PFLIEGER-LEGOUGE suppléante.



Ainsi fait et délibéré ce jour à Saint-Bernard,
Le Maire, Bernard REY

Le secrétaire de séance,
Frédéric VIENOT

Acte rendu exécutoire après
réception en Préfecture le
et publication du **06/11/2024**

Accusé de réception en préfecture
001-210103396-20241104-D2024_050-DE
Date de télétransmission : 06/11/2024
Date de réception préfecture : 06/11/2024